NOTES ET COMMUNICATIONS

I

LE PROBLÈME DES ÉDITIONS SAVANTES

PAR J. MAROUZEAU
Professeur honoraire à la Sorbonne.

SOMMAIRE. — *La raréfaction des éditions de type scientifique, que ne pallie pas la multiplication des Collections scolaires, constitue un danger pour l'avenir de la philologie et particulièrement de son auxiliaire indispensable, la critique des textes. Le problème a été envisagé dans le cadre de divers organismes scientifiques, mais ne pourra être résolu que par l'appoint d'initiatives personnelles.*

Il y aura bientôt vingt ans que, dans un article de cette *Revue* (t. XI, 1933, p. 47-53 : *Les tâches du latiniste*), je signalais la situation critique dans laquelle se trouvaient les entreprises d'édition : « Deux choses, disais-je, disparaissent de nos collections de textes, dont le pullulement ne compense pas les défauts : le commentaire encyclopédique et l'appareil méthodique... Le travail d'édition n'attire plus, les enseignements de recherche philologique n'ont plus de public et presque plus de maîtres, les latinistes qui se vouent au travail d'éditeur (et il en faut beaucoup pour alimenter les collections) croient souvent avoir tout fait quand ils ont présenté une édition qui résume le travail des éditions précédentes. On pense ainsi n'abandonner que des détails et une science de luxe ; en réalité, on ruine peu à peu le fondement de tout travail solide et on fait que bientôt ce qu'on estime être l'essentiel, ne reposant plus sur rien, perd toute valeur scientifique et toute garantie. C'est là suivre la marche inverse de celle qui a assuré depuis un siècle le progrès des sciences de la nature, en méconnaissant que seule une étude irréprochable des éléments peut conduire aux vues d'ensemble et aux découvertes. L'édition risque ainsi de descendre bientôt au niveau « Nisard » ou « Lemaire » d'où cinquante années de travail méthodique et acharné l'avaient enfin tirée. »

Depuis vingt ans, cet état de choses ne s'est pas amélioré. Il a peut-être empiré. Aussi ai-je cru bon de reprendre la question au cours du Congrès de 1950, à l'occasion d'un très important Rapport présenté par M. A. Dain : j'ai rappelé comment « l'orientation des efforts vers les collections scolaires ou vulgarisatrices, la renonciation des éditeurs à des publications peu rentables, la raréfaction des enseignements de critique des textes et des vocations dans cet ordre d'études, toutes ces causes et d'autres encore font que, sauf rarissimes exceptions, l'édition savante a disparu. Le résultat, c'est une stagnation dans notre connaissance des auteurs et des textes ; l'étude littéraire et philologique, privée du contact des œuvres, s'oriente dans un sens doctrinal et subjectif ; les usagers, mis en présence d'éditions où ne sont pas posées les questions essentielles, prennent l'habitude de se contenter de l'approximatif, qui est la mort de toute science... ».

A la suite de cette intervention, le président de séance, M. Br. Snell, a proposé l'adoption d'un vœu qui marque un premier engagement dans la voie d'une entente internationale. Ce vœu a pris la forme suivante : « Le Congrès, ... estimant qu'il importe, notamment dans le domaine des éditions savantes avec commentaire et dans celui des collections de textes techniques, d'établir une collaboration internationale, décide que soit instituée une Commission chargée d'établir un plan de travail, de le faire connaître dans les divers pays, et de le soumettre en 1951 à l'Assemblée annuelle de la Fédération des Associations d'études classiques. »

Un Rapport subséquent, présenté par M. P. Laurent, directeur des éditions Klincksieck, membre de notre Société, donna à M. Dain l'occasion de formuler un second vœu, de portée pratique, conçu en ces termes : « Un groupement international d'éditeurs spécialisés pourrait être constitué, parallèlement à la Commission scientifique instituée par l'Assemblée du Congrès, qui serait à la disposition de cette dernière pour les fonctions consultatives suivantes :

« 1) Conseils techniques pour la fabrication.

« 2) Renseignements sur la diffusion commerciale possible dans les différents pays.

« 3) Possibilité de financement par les firmes privées des différents pays représentés dans le groupement. »

Parmi les opinions émises depuis en diverses occasions sur ce problème par des savants qualifiés, je mentionnerai, en particulier, celle qui vient d'être formulée par l'éminent philologue P. Maas, reproduite par M. A. Dain dans le dernier fascicule du *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1951, n° 3, p. 86 : « La coexistence de quatre grandes

collections de textes (Teubner, Oxford, Loeb, Budé) n'est pas pour la science un bienfait sans mélange. Le nombre de savants capables et désireux de maintenir le texte d'un auteur classique à un niveau satisfaisant est loin aujourd'hui de suffire à la tâche qu'impose l'édition de centaines de volumes... Coordination et planification seraient désirables. Les éditions-type devraient être soumises à un contrôle international et protégées par copyright... » M. P. Maas ajoute, avec, j'imagine, un sourire résigné : « Je sais que ceci est une utopie. »

A la suite des délibérations du Congrès, dont on trouvera le compte-rendu analytique dans le volume des *Actes* publié en 1951, le problème a été étudié, d'une part, dans le cadre du *Centre national de la Recherche scientifique*, au cours d'une séance de commission à laquelle ont été présentées des observations de MM. Vendryes, Ernout, Chantraine, Durry, d'autre part dans une séance de la Société des Études latines (cf. ci-dessus, p. 33) et lors d'une réunion de cette société avec l'Association des Études grecques (cf. ci-dessus, p. 37). De nombreux échanges de vues ont fait apparaître entre tous les philologues une entière communauté d'idées et ont permis d'entrevoir des possibilités de réalisation dans un cadre international. Il a été entendu que, au nom des deux Sociétés d'études classiques, le principe d'une organisation internationale pourrait être proposé à l'Assemblée de la *Fédération internationale des Associations d'études classiques*. Délégué à cette Assemblée par la Société des Études latines, j'ai présenté un Rapport dans ce sens. Ce Rapport a recueilli l'approbation des membres présents, mais avec une faible majorité et après que le principe même du projet eut été critiqué en séance par plusieurs délégués.

Telle est la situation actuelle. Je devais à notre Société de signaler les réticences de la Fédération. Mais il va de soi qu'elles ne sauraient faire obstacle au projet, la réalisation pouvant être entreprise soit par la Commission issue des délibérations du Congrès, soit par une entente entre les Sociétés intéressées au projet, soit même par des initiatives individuelles. On a vu ci-dessus, à propos, par exemple, de l'*Histoire Auguste* (p. 71), des éditions de textes bibliques, patristiques et médiévaux (p. 72), d'un projet d'édition de saint Jérôme (p. 76) et de diverses entreprises allemandes et anglaises (p. 71), que déjà peut-être le branle est donné. La Société des Études latines sera tenue au courant de toutes les initiatives qui pourront se faire jour.

J. Marouzeau.

II

PROJET D'UN INDEX BOTANIQUE

PAR J. ANDRÉ

Professeur à la Faculté d'Aix-en-Provence

SOMMAIRE. — *Dans le cadre des Index, dont le principe a été approuvé par le Congrès des études classiques de Paris, il y aurait lieu de constituer un Inventaire des noms latins de plantes, tel qu'il a été envisagé par M. de Saint-Denis dans le Mémorial des études latines, et dont le plan peut dès maintenant être esquissé.*

Au Congrès des Études classiques de 1950, M. J. Marouzeau a réclamé la confection de répertoires, index, lexiques, propres à renouveler l'étude du vocabulaire latin, et les indications fournies par la récente *Bibliographie de la langue latine* viennent à point démontrer le besoin de travaux de ce genre.

Or, en travaillant à ma thèse, j'avais été frappé de la dispersion des documents — textes et études — dont nous disposons pour l'étude du vocabulaire latin de la botanique. Impression confirmée par l'édition du livre XIV de Pline l'Ancien, que j'ai entreprise pour les Belles-Lettres. Au hasard de mes lectures, à l'occasion de dépouillements de revues, j'ai réuni un matériel de près de 3,000 noms de plantes mis en fiches et de plus de 120 articles qui, comme il est naturel, ne peuvent pas être tous signalés par la Bibliographie de J. Cousin. Je me suis aperçu ainsi que les latinistes ignoraient la plupart des travaux spéciaux des botanistes sur la flore des Latins, et qu'en revanche ces derniers se bornaient en général à l'étude d'un terme dans un seul passage et négligeaient d'ordinaire — ignorance ou dédain? — les travaux des latinistes.

D'autre part, j'ai pu constater le nombre énorme de synonymes — dix-sept jusqu'ici pour la seule jusquiame, sans compter les doublets par substitution de suffixe et les formes altérées par attraction paronymique — qui ont échappé souvent aux auteurs de lexiques, et qu'il serait intéressant de regrouper.

Enfin, les mêmes lexiques ne distinguent pas les plantes homonymes, alors que souvent jusqu'à quatre ou cinq portent le même nom, suivant les auteurs, les époques ou les régions, d'après leur forme ou leurs propriétés.

Ces recherches, à peine ébauchées, peuvent-elles se transformer uti-